

Plan de restauration du Vautour percnoptère

Synthèse des actions de conservation et de communication

Année 2007

Plan national de restauration du Vautour percnoptère
Gwénaëlle PLET – LPO Mission rapaces- 93 route d'azun 65400 Arrens Marsous
Tel : 05 62 97 27 02 /mail : coordination.percnoptere.pyrenees@wanadoo.fr



L'année 2007 marque la fin de la mise en oeuvre du premier plan de restauration du Vautour percnoptère en application depuis 2002 sur le massif des Pyrénées et dans le sud est de la France. Une démarche d'évaluation est en cours. Elle devrait permettre de savoir dans quelle mesure les différents objectifs du plan ont été atteints.

Une réécriture du plan avec des nouveaux objectifs à atteindre devrait suivre courant de l'année 2008. L'année 2008 sera également l'année de définition et de dépôt d'un nouveau programme INTERREG Pyrénées Vivantes permettant d'inclure le plan national de restauration du Vautour percnoptère dans un programme plus général sur la biodiversité des Pyrénées et d'envisager des actions cohérentes sur cette espèce avec les acteurs du versant sud. L'ensemble de ces actions sera défini en concertation avec l'ensemble des partenaires techniques et éducatifs du plan de restauration.

1- Bilan des actions de conservation

L'année 2007 est marquée par la numérisation de l'ensemble des zones de sensibilité majeure par les services de la DIREN Aquitaine. Des mesures conservatoires ont ensuite été conclues en opérant par la concertation avec les usagers locaux des sites de reproduction. Enfin, des actions de valorisation territoriale ont permis de promouvoir l'engagement des acteurs ayant signé des accords locaux.

1A- Numérisation des zones de sensibilité majeures

Un des objectifs du plan national de restauration était de *«favoriser la mise en place de mesures contractuelles pour la gestion et la protection de l'habitat, avec les propriétaires, gestionnaires et usagers (activités les plus perturbantes : escalade, randonnées, parapente, hélicoptère, photographie, ...)*.

Le but étant de diminuer les facteurs de perturbation (influences directes sur l'espèce des activités humaines) et d'éviter la détérioration de l'habitat de l'espèce (dégradation des milieux)».

En 2006, tous les sites de nidification avaient fait l'objet d'une visite conjointe entre la coordination et l'opérateur local afin de faire l'inventaire cartographié des activités humaines perturbantes ou potentiellement perturbantes dans un rayon de 1 Km autour du site de reproduction. Une liste d'actions de conservation avait été conjointement rédigée avec l'opérateur local.

Enfin, pour chacun des sites, des zones de sensibilité avaient été tracées. Une zone de sensibilité majeure concernait la totalité des activités humaines dans un rayon moyen de + ou – 400 m autour des sites de reproduction. Une zone tampon plus large (+ ou – 800 m autour des sites) concernait les activités bruyantes : activités forestières, survols motorisés, exploitation de carrière... Le Parc national a également tracé des zones de sensibilité sur les mêmes bases méthodologiques pour tous les sites de la zone Parc.

L'ensemble de ces zones a été numérisé dans le SIG de la DIREN Midi-Pyrénées, qui dispose de la cartographie massif, par un salarié LPO hébergé dans les locaux de la DIREN Midi-Pyrénées grâce à un financement de la DIREN Aquitaine. Ces zones sont amenées ensuite à être diffusées auprès des usagers des sites de reproduction avec qui des accords prenant en compte ces zones seront signés. Pour toute action de conservation ces zones sont assorties également d'une période de sensibilité qui court du 1er mars au 15 septembre sur laquelle se base toute négociation.

1b- Mesures conservatoires

L'ensemble des mesures conservatoires est ainsi négocié au cas par cas avec les usagers concernés. Cette méthode permet de garantir l'application de la mesure conjointement décidée et une appropriation locale des enjeux de conservation.

1b1- Actions en direction des usagers des sports de nature

Pyrénées-Atlantiques

Projet d'une charte départementale des sports de nature

Fort de l'expérience du site d'Arguibelles menée par la LPO Aquitaine groupe Pyrénées-Atlantiques et des chartes pour une pratique durable des sports de nature signées dans le département de l'Ariège et des Hautes-pyrénées et initiées par la LPO dans le cadre du programme Pyrénées Vivantes autour du gypaète et de la biodiversité des Pyrénées, il est engagé à l'échelle de ce département une démarche similaire.

Ainsi, les premiers contacts ont eu lieu le 22 janvier avec le directeur du Comité Départemental de la FFME. Cette structure est favorable à une réflexion multi espèces et multi activités de pleine nature. La base de données des sites de pratique de l'escalade du département a été croisée avec les zones de sensibilité Vautour percnoptère et Gypaète barbu.

Le 14 février, une rencontre élargie aux responsables des autres comités départementaux de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, de la Fédération Française de Canoë Kayak, de la Fédération Française de Spéléologie, des élus de la commission des sports de nature du CDOS etc. a permis d'identifier l'interlocuteur reconnu légitime par tous pour animer la démarche de charte départementale. Ainsi, le 21 novembre la commission des sports de nature du CDOS a présenté le projet aux quarante comités départementaux des sports de nature du département.

Le projet a été accueilli avec enthousiasme. Une rencontre avec le conseil général et la direction jeunesse et sports du département est prévue début février.

Hautes-Pyrénées

La charte pour une pratique durable des sports de nature a été signée en 2004 avec tous les comités départementaux des sports de nature. Il n'y a pas encore de convention d'application locale. Cependant, un contact avec le comité départemental de la FFVL a permis de porter à connaissance un problème de survol d'un site de Vautour percnoptère en vallée de Campan lors d'une compétition de parapentes.

Un contact téléphonique a également eu lieu avec des grimpeurs fréquentant un site de pratique de la vallée de Campan et situé dans la zone de sensibilité afin de les informer de la présence d'un couple de Vautours percnoptères.

Dans le cadre de la charte, la LPO a été consulté via le programme Pyrénées Vivantes pour la prise en compte des zones de sensibilité pour trois compétitions sportives : « le Trail des gypaètes » qui s'est déroulé sur le territoire de la Réserve Naturelle Régionale du massif du Pibeste, le « Raid SFR » qui s'est déroulé en vallée de Campan et le « Raid in France » qui s'est déroulé en septembre de Lourdes à Tarnos.

Enfin, la LPO a été sollicité dans le cadre de la mise en place des CDESI. Elle pourrait être représentée à la commission environnement pour donner des avis techniques sur les projets d'équipements des sports de nature dans ce département.

Enfin, dans le cadre de la convention de gestion initiée par la LPO sur le territoire de la Réserve Naturelle du massif du Pibeste, des mesures conservatoires concernent les activités de randonnée pédestre, de vol libre et d'escalade sont prévues dans la convention. Cette convention devrait être signée au cours du premier semestre 2008.

Haute-Garonne

Suivi de la convention locale de Saint Pé d'Ardet

En 2005 a été signée une convention suspendant la pratique de l'escalade sur les falaises situées dans la zone de sensibilité du vautour percnoptère du 1er mars au 15 septembre. Le 5 février 2007, une réunion a permis de faire un point sur la mise en oeuvre de cette convention. La synthèse est que les grimpeurs manifestent un intérêt important pour bénéficier de formations sur la connaissance des enjeux environnement des milieux rupestres. Ils souhaitent également reproduire la démarche de concertation pour d'autres sites de pratique dans le département (Arbas, Cier de Luchon, Ore, Pic du Gar).

C'est ainsi qu'une étude préalable à un projet d'aménagement est actuellement menée par Nature Midi-pyrénées, le Conservatoire Botanique des Pyrénées et groupe chiroptères de Midi-Pyrénées pour établir d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2008 un bilan des connaissances naturalistes du site de Pène Blanche d'Arbas.

Un arrêté d'aménagement forestier interdisant l'escalade à Cier de Luchon

Le plan national de restauration prévoyait également de «*Favoriser auprès des décideurs locaux (collectivités locales et territoriales) la mise en place de mesures conservatoires des territoires de vautours percnoptères (de type arrêtés de protection de biotope, Réserves naturelles, Réserves naturelles volontaires, Réserves biologiques...)*». Sur le site de reproduction de la vallée de Luchon- 9Q, situé en forêt domaniale, l'ONF a décidé de prendre un arrêté d'aménagement forestier interdisant localement la pratique de toutes les formes d'escalade sur l'ensemble des falaises.

La réunion du 5 mai a permis de mettre d'accord l'ensemble des parties prenantes pour définir précisément les dates de l'arrêté ONF. Ainsi, Nature Midi-Pyrénées, Nature Comminges, l'ONF, l'ONCFS, le Comité Départemental de la FFME le club local d'escalade, la Fédération Départementale de Chasse du 31 et l'ACCA locale ont été consultés par la LPO.

Un accord est intervenu pour que les dates de l'arrêté soient du 1^{er} novembre au 31 août afin de prendre en compte les différentes périodes de sensibilité des différentes espèces à enjeu présentes sur le site d'escalade. Il a été décidé également de concevoir un panneau d'information sur les modalités de pratique de l'escalade sur site. La LPO a pris en charge l'animation de la conception du panneau ainsi que son financement. La pose est prévue début février.

Un accord avec le comité régional de la FFVL, l'école et le club de parapente d'Arbas

Après trois réunions qui ont permis de présenter les enjeux de conservation du Vautour percnoptère, de mieux connaître la pratique du parapente sur le site et d'ébaucher des projets communs (animations lors du festival Rock n' vol, panneaux d'informations sur les sites de décollage et d'atterrissage), une convention devrait être signée d'ici fin février permettant d'éviter le survol de la zone de sensibilité du Vautour percnoptère à moins de 300 m du point le plus haut de la zone par les parapentistes usagers du site (loisirs et professionnels).

Ariège

Négociation en cours pour le site 9A

Une négociation est en cours avec les parapentistes du club de parapente et de l'école locale. Trois réunions, où le maire était présent, ont permis de présenter l'importance des activités parapente et l'historique de présence et de reproduction du couple de Vautours percnoptères.

Quelques projets communs ont émergé: formation des parapentistes qui s'est déroulé en juin (cf p15), élaboration d'une fiche de suivi avec saisie sur Internet afin de faire participer les parapentistes au suivi du couple. Le fonctionnement était effectif avant le début de l'été. Une piste d'accès à l'aire de décollage a été tracée passant à moins de 100 mètres de l'aire avant le début de l'animation natura 2000 (ZSC).

Un accord verbal est trouvé avec le Maire et les parapentistes locaux. Il vise à réguler le passage sur la piste (barrière et panneau d'information) et à revégétaliser les bas cotés et le sommet de la crête aux abords du site de reproduction. Les résultats de reproduction et l'actualité des mesures en cours seront présentés lors de la prochaine Assemblée générale du club. La phase convention écrite pour une meilleure prise en compte de la zone de sensibilité est un objectif de 2008.

Aude

Diverses négociations ont été effectuées à l'initiative de la LPO Aude avec les acteurs des sports de nature. Le conseil général de l'Aude a adopté une charte pour une pratique durable des sports de nature largement inspirée des chartes Hautes-Pyrénées et Ariège.

Pyrénées-orientales

En 2006, divers contacts avec les acteurs des sports de nature (essentiellement spéléologie et escalade) avaient été pris par le GOR, afin de les informer de la présence d'une espèce protégée sur le seul site de reproduction des Pyrénées-Orientales. Des conventions d'usage ont été signées entre l'ONF (forêt domaniale) et les représentants des acteurs. Pour ce qui est de la randonnée, un sentier peu marqué non balisé pouvait provoquer un dérangement à proximité du site de nidification. Suite à un courrier conjoint entre la LPO et le GOR, l'ONF a masqué l'entrée de ce sentier par une végétalisation et supprimer les cairns prenant la direction du site de nidification.

1b2- Survols motorisés

Survols motorisés de loisirs et survols planeurs

En janvier, une rencontre des responsables des aéroclubs et aérodromes d'Antichan Saint Girons et de Luchon a eu lieu afin d'apporter des informations sur les enjeux espèces Gypaète Barbu et Vautour Percnoptère. D'autre part, un accord de principe non encore formalisé par une convention écrite, existe avec le comité régional de la Fédération Française de Vol à voile (planeurs) et le centre de Vol à Voile des Pyrénées (situé à Saint Girons Antichan) pour prendre en compte la zone de sensibilité Vautour percnoptère du site 9A qui est fréquemment survolée par les planeurs (proximité de l'école de pilotage).

Le 20 février, a eu lieu une rencontre avec le Président du comité régional d'ULM de Midi-Pyrénées afin de présenter les enjeux Vautour percnoptère et enjeux Gypaète barbu et la démarche de conservation (non survol des zones de sensibilité pendant les périodes de sensibilité, accord construit avec les représentants des usagers...).

Le 20 février également, la LPO et la DIREN Aquitaine ont rencontré le service environnement- faune de la Direction Générale de l'Aviation Civile de Midi-Pyrénées pour présenter les enjeux et la démarche de conservation autour de ces espèces. La démarche n'a pas été menée à son terme et est donc à relancer en 2008.

Survols motorisés armées

Dans le cadre du Plan national de restauration du Gypaète barbu, suite à des dérangements répétés surtout dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées, la DIREN Aquitaine, le Parc national et la LPO sont en négociation avec les services de l'Armée grand Sud Ouest (64, 65, 31, 09) pour une prise en compte des zones de sensibilité Gypaète barbu et Vautour percnoptère dans le cadre des vols d'entraînement et des manoeuvres militaires terrestres. Les activités d'entraînement du corps de la Gendarmerie seront également concernées.

Un accord avec RTE (réseau de transports d'électricité) a été signé en août pour le Gypaète barbu seulement et concerne notamment les travaux effectués par des survols motorisés pour l'équipement ou l'entretien sur les lignes électriques. Sur certains sites cela pourra bénéficier au Vautour percnoptère.

1b3- Activités forestières

Pyrénées-Atlantiques

A l'image de ce qui avait été effectué pour le Gypaète barbu dans le cadre du programme Pyrénées Vivantes, trois rencontres successives avec le chargé de la faune de l'ONF 64 a permis de comparer l'ensemble des plans d'aménagement forestiers pour tout le département des Pyrénées-Atlantiques. La rencontre pour le secteur Aspe et Barétous concernait également le responsable de secteur du Parc National.

Ainsi, toutes les zones de sensibilité du Vautour percnoptère ont été croisées avec les parcelles et les travaux forestiers à venir. Des préconisations ont été formulées pour chaque zone concernée. Des préconisations pour les activités liées à l'écobuage ont été également rédigées. L'ONF 64 a désormais intégré dans leur propre SIG toutes les zones de sensibilité du Vautour percnoptère transmises par la DIREN Aquitaine.

En outre, chaque agent ONF aura une fiche présentant la ou les ZSM et les préconisations associées pour son territoire de compétence.

Trois sites ont fait l'objet d'une attention particulière en 2007:

- le site 4B en vallée d'Aspe a fait l'objet de préconisations spécifiques au regard du projet d'ouverture d'une route forestière et de travaux de coupes.
- Le site 3F a également fait l'objet de préconisations particulières (projet d'élargissement d'une piste forestière en route forestière et coupes).
- Le 12 novembre a eu lieu sur le terrain une rencontre avec le Directeur de l'Unité Territoriale de Mauléon-Saint Jean Pied de Port pour définir des préconisations pour le projet d'aménagement forestier de la forêt communale d'Aussurucq. Ainsi, il a été décidé, en accord avec l'ONCFS qui assure le suivi du site 3C, que les travaux de coupes s'effectueront en dehors de la période de sensibilité du Vautour percnoptère et que la route forestière nouvellement créée serait fermée avec une barrière de type agricole.

Un panneau d'information « zone pastorale et naturelle sensible. Circulation interdite - voie sans issue » dissuadera les visiteurs d'utiliser la route forestière. Enfin, l'affouage devra se faire en dehors de la période de sensibilité. Le projet a été présenté au maire qui n'a pas émis d'avis négatif sur les propositions communes de l'ONF et de la LPO. Une évaluation des termes de l'accord sera mise en oeuvre en 2008 sur l'ensemble des points de négociation (dates de travaux ONF/ pose et respect des informations du panneau/affouage).

Pyrénées-Orientales

Une rencontre avec le directeur départemental de l'ONF a eu lieu pour assurer la conservation du seul couple de Vautours percnoptère du département. Ainsi, en partenariat avec le GOR, responsable du suivi localement, il a été convenu que l'ONF masque les entrées de sentes afin de dissuader les randonneurs d'emprunter les sentiers non balisés passant au sein de la zone de sensibilité. La LPO et le GOR ont été assurées que bien que situés en forêt domaniale, il n'y avait pas de coupes prévues dans le périmètre de la zone de sensibilité.

1b4- convention de gestion Réserve Naturelle Régionale du massif du Pibeste

Une convention de gestion est en cours de négociation. Elle devrait être signée dans le courant du premier semestre 2008. Elle prévoit des mesures conservatoires pour l'ensemble des usages du site (activités forestières, écobuage, pastoralisme, activités de pleine nature, chasse, voies d'accès, survols...) et pour les espèces bénéficiaires de plans nationaux de restauration.

Ainsi par exemple, pour le Vautour percnoptère et pour les acteurs de randonnée loisirs et les acteurs professionnels dont les accompagnateurs en montagne, la fréquentation du sentier dans la zone de sensibilité sera évitée de mars à fin août. Pour les activités de vol libre la zone de sensibilité percnoptère sera évitée de mars à fin août. Pour ce qui est de l'escalade, les activités semblent ne pas avoir d'impact.

1b 5 - Natura 2000

- validation du DOCOB ZPS Quiés de Sinsat fin 2006

Ce document contient un ensemble de fiches actions destinées à assurer la conservation du Vautour percnoptère notamment.

- courrier a été adressé à la DDAF des Pyrénées Orientales début 2007.** Ce courrier corédigé par la LPO et le GOR demande l'intégration de l'espèce Vautour percnoptère dans la liste des espèces justifiant la désignation en ZPS Madres Coronat. En effet, ce territoire a été désigné avant que le Vautour percnoptère ne soit reproducteur sur le site. Cette demande permettra d'avoir des fiches actions spécifiques sur cette espèce (placettes d'alimentation notamment).

2b- Valorisation territoriale

S'assurer d'une mise en oeuvre durable et appropriée des mesures conservatoires par les usagers passe par une construction partagée de ces mesures mais également par une valorisation des acteurs et des territoires qui s'engagent. Ainsi, plusieurs expériences associant conservation et valorisation territoriale ont été finalisées cette année 2007.

- **Sainte-Engrâce (Pyrénées-Atlantiques)**

Dans le cadre de la démarche de concertation sur le territoire communal de Sainte-Engrâce initié pour le Gypaète barbu dans le cadre du programme Pyrénées Vivantes, il a été proposé à la commune la conception d'un sentier d'interprétation et de valorisation du patrimoine naturel des Gorges de Kakuetta.

Ainsi, cinq panneaux thématiques sur la végétation luxuriante, sur la faune présente dans les gorges, sur les arbres et leurs utilisations locales, sur la formation des gorges, sur l'eau et la grotte et deux bornes ludiques sur les rapaces et les mammifères sont répartis sur les 2.5 Km de sentier. Ce sentier a bénéficié des connaissances de Saïak, de la LPO Aquitaine, de l'ONF et de GEOLVAL. Le sentier été inauguré le 30 juin.



- **Agos-Vidalos (Hautes-Pyrénées)**

Dans le cadre de la convention de gestion en cours de négociation sur le territoire de la Réserve naturelle régionale du massif du Pibeste, un parcours ludique sur les rapaces a été réalisé à la Porte des Vallées de gaves à Agos-Vidalos et sera inauguré en début d'année 2008.

Ainsi, cinq panneaux présentent une randonnée imaginaire jusqu'au Pic du Pibeste. Le randonneur rencontre successivement des rapaces comme le milan royal, le vautour fauve le vautour pernoptère et le gypaète barbu. Le recto du panneau interpelle le

visiteur, le verso lui donne des clés pour une meilleure connaissance de ces rapaces. Un panneau introductif présente les autres richesses patrimoniales de la Réserve naturelle régionale du massif du Pibeste.

2- Bilan des actions de communication

Les actions de communication se sont orientées cette année vers la réalisation d'événementiels coordonnés par la LPO et mis en oeuvre localement par les structures du réseau. La LPO a par ailleurs été sollicitée pour participer à des événementiels existants ou des projets d'aménagement mettant en valeur les territoires et la biodiversité des Pyrénées. .

Les événementiels du programme

- **Le week-end du percnoptère 28 et 29 avril 2007**

Il s'agissait de la troisième édition de cet événementiel dont les objectifs sont de faire connaître l'espèce au public local, communiquer sur l'espèce et les enjeux de sa conservation auprès des médias locaux et accroître la dynamique de réseau à l'échelle des Pyrénées.

Parmi l'ensemble des structures du réseau de suivi ou du réseau éducatif partenaires du Plan de restauration, ont répondu positivement à la proposition, l'association Saïak, la LPO Aquitaine, le FIEP, le GEOB, la Falaise aux vautours, le Parc National des Pyrénées, la Réserve naturelle régionale du Massif du Pibeste, le CPIE Bigorre, le Comité Local 65 de Nature Midi-Pyrénées, l'association Pays de l'ours-Adet, Nature Midi-Pyrénées en Ariège, l'Association des Naturalistes de l'Ariège, le GOR (groupe ornithologique du Roussillon), la Réserve Naturelle de Jujols et la Confédération des Réserves Catalanes.

Ainsi, 560 personnes ont bénéficié des diverses animations proposées: expositions, points observations, soirées contes, sorties sur le terrain...Une affiche et un dépliant ont été tirés respectivement à 500 et 5000 exemplaires. Une dizaine d'articles dans la presse quotidienne régionale et des émissions dans les radios locales notamment celles du réseau France bleu ont relayé l'information. (Bilan complet de l'opération sur demande). **Publics visés: public local**

- **L'Estivale du Casseur d'os 19 juillet au 19 août Haut-Couserans**

Cet événementiel a pour thème central le gypaète barbu et les rapaces pyrénées. Opération créée en partenariat avec l'ANA et le syndicat de préfiguration du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, elle vise à impliquer l'ensemble des forces vives du territoire: élus, accompagnateurs montagne, gardiens de refuge, artistes locaux de manière à mettre en valeur le territoire auprès du public touristique et local. Cette année le territoire d'élection fut le Haut-Couserans. Des expositions, des soirées animées, des sorties terrains, des ateliers créatifs ont agrémenté le programme d'animations autour du Gypaète barbu et des autres rapaces.

Ainsi, le moulin d'Aulus les Bains a accueilli l'exposition Vautour percnoptère pour près de 500 personnes et le château de Seix a accueilli 4500 personnes pour la nouvelle exposition sur le Gypaète barbu. 158 personnes ont participé aux randonnées accompagnées. 337 personnes pour les animations de soirée. Plus de 300 personnes pour les soirées dans les refuges ou les apéros pastoraux et 36 personnes pour les ateliers créatifs. Une dizaine d'articles et d'émissions de radios ont relayés localement cet événementiel estival. **Publics visés: grand public local et touristique/ prestataires de tourisme/ bergers/ professionnels de la montagne (gardiens de refuges/ accompagnateurs montagne).**

- **Les apéros du bestiaire pyrénéen du 24 novembre au 22 décembre**

C'est un événementiel animé par les structures membres du réseau Education Pyrénées Vivantes. 2007, marque la première édition de cet événementiel. Il vise à proposer une animation à un public que l'on ne touche pas habituellement par nos diverses animations nature et à mettre en valeur le territoire d'accueil de la manifestation. Les communes éligibles sont celles qui accueillent un site de nidification de Gypaète barbu ou de Vautour percnoptère ou situées dans un périmètre d'une ZPS.

Une réunion de préparation du réseau Education pyrénées Vivantes a permis de définir un cahier des charges commun à toutes les structures pour la réalisation de ces animations sur leur territoire.

Un des points de ce cahier des charges consiste en un contact privilégié avec les élus locaux: le courrier d'invitation est signé du maire et envoyé à chacun des foyers de la commune.

La soirée consiste en un apéritif animé. Ainsi, produits du terroir, convivialité, échanges avec les participants et animations visuelles et sonores sont à l'honneur. Il a été créé pour l'évènement un Cdrom « Les Pyrénées vues du Ciel » (50 minutes d'images enchaînées de rapaces pyrénéens pour créer un mur d'images), un CD de contes sur les rapaces en français, en basque, en occitan et en catalan et un CD rom d'ambiance sonore de cris de rapaces. Les soirées se sont poursuivies par des lotos spécial oiseaux, des soirées contes ou des soirées théâtres au choix des structures.

Ainsi 9 structures du réseau ont participé proposant 7 animations différentes en vallée d'Ossau, en vallée de Campan, dans les Baronnies, en vallée de l'Arbas, dans le Couserans ou vers la Réserve d'Orlu ou encore dans le Vallespir. C'est au total près de 600 personnes qui ont participé à ces animations. **Publics visés: public local et élus locaux.**

Participation à d'autres actions ou évènements

- **semaine de l'environnement 10 au 16 mars à l'université de Pau** prêt de l'exposition Vautour percnoptère pour l'association ASPE organisatrice.
Publics visés : étudiants.
- **Le 26 avril la LPO Aude a participé à l'Assemblée générale des groupements pastoraux à Roquefeuil.** 35 personnes (éleveurs, DSV, techniciens de la chambre d'agriculture...) ont pu assister à une présentation du rôle des rapaces nécrophages et du fonctionnement des placettes d'alimentations. **Publics visés: éleveurs et techniciens DSV.**
- **17, 18, 19 et 20 mai** : participation pour la troisième édition au **festival Eldorando** qui s'est déroulé dans l'Aude après le Val d'Azun et la vallée d'Aspe. C'est la LPO Aude qui a proposé d'animer un stand avec l'exposition Vautour percnoptère. Près de 300 personnes ont été contactées sur le stand. Trois sorties terrain ont permis à 85 personnes de découvrir l'avifaune du Plateau de Sault et plus particulièrement le Vautour percnoptère. Une conférence a rassemblé 30 personnes sur le thème du Vautour percnoptère. Ainsi quelques 30000 visites ont été enregistrées sur le Festival. **Publics visés : randonneurs et grand public local.**
- **9 et 10 juin** : participation au **festival Rock'n Vol** à Arbas (Haute-Garonne). Cette action s'est déroulée en partenariat avec Nature Midi-Pyrénées, l'ADET-Pays de l'ours et Michel Mouze auteur de l'ouvrage « Du vent dans les plumes » et spécialiste du vol des vautours.

Dans le cadre de la négociation en cours avec les professionnels et le club de parapente d'Arbas destinée à éviter le survol de la zone de sensibilité, il a été convenu de proposer le samedi et le dimanche des animations pour apporter une touche « grands rapaces » à ce rassemblement de quelques 60 parapentistes pour la plupart venant souvent évolué en parapente sur ce site de vol. Ainsi, un point d'observation, une exposition sur le Vautour percnoptère, un spectacle de marionnettes et une conférence sur le vol des vautours ont permis de sensibiliser les parapentistes et faire connaître les enjeux de conservation liés aux grands rapaces. **Public visé: parapentistes locaux.**

- **15, 16 et 17 juin** : participation au **festival Eolo Tempo** (Hautes-Pyrénées). Ce Festival de cerfs volants et du ciel pyrénéen est un partenaire de la LPO depuis sa première édition. Il rassemble des structures environnementalistes (Parc National, ONCFS, Falaise aux Vautours, Nature Midi-Pyrénées, réserve naturelle régionale du massif du Pibeste).

Cette année la LPO a été sollicité par les organisateurs pour concevoir un livret sur la biodiversité. Ce livret à destination d'un public enfants a permis d'animer la visite des expositions. Les structures du réseau Education Pyrénées Vivantes se sont alors relayées pour assurer l'animation d'un stand central mis en scène avec les outils pédagogiques produits dans le cadre du Programme Pyrénées Vivantes et notamment l'exposition sur la biodiversité dans les Pyrénées intitulée « Pyrénées Les couleurs de la Biodiversité ».

Les silhouettes et de la documentation sur le gypaète barbu et le vautour percnoptère ont permis aux 1200 enfants et aux quelques 15 000 visiteurs d'avoir également des informations sur ces espèces. **Publics: Enfants, grand public local.**

- **2, 3, 4, 5 et 6 juillet** : **programme d'animation touristique** en vallée de Luz (Hautes-Pyrénées). Grâce à un partenariat avec CEVEO, centre de vacances familial engagé dans une démarche de développement durable, la première semaine de juillet a été une semaine sur le thème des grands rapaces: exposition Vautour percnoptère, exposition sur les grands rapaces (prêtée par la LPO Grands causses), exposition « Pyrénées les couleurs de la biodiversité » ont été disposées dans les lieux d'agrément du centre de vacances. Un programme d'animation a été proposé aux vacanciers: diaporamas sur les rapaces, sortie terrain, soirée contes et films commentés sur le Gypaète barbu et le Vautour percnoptère. **Publics: grand public touristique.**
- **Le 6 juillet** la LPO Aude a organisé avec le comité des fêtes de Quirbajou une conférence (45 personnes dont 38 de la commune sur 45 habitants) sur le Vautour percnoptère et les rapaces nécrophages du Palteau de Sault. **Public: grand public local.**
- **Le 11 août** la LPO Aude a participé à la Foire Agricole de Missègre 80 contacts avec les **éleveurs, les élus locaux**. Diverses autres animations ont été proposées par la LPO Aude aux communes de Rennes les bains, Brenac et Rouvenac au cours de l'été 2007 sous la forme de diaporamas conférence. **Public: grand public.**
- **du 22 au 26 octobre**: Exposition et animations dans la galerie marchande de Carrefour Purpan Toulouse en partenariat avec Nature Midi-Pyrénées/ ADET-pays de l'ours et le CPIE Pays Catalan. Expositions sur le Vautour percnoptère, le Gypaète barbu et l'Ours. Public visé: grand public

Projet d'aménagement

La LPO a été sollicitée par la communauté de communes du val d'Azun pour réaliser au col du Soulor un sentier d'interprétation sur le thème des oiseaux et proposer un schéma organisationnel du Col. La phase état des lieux et recueil des informations s'est déroulé cet été. Trois scénarios d'aménagement des futurs sentiers vont être proposés en début d'année 2008. Les sentiers devraient être inaugurés au début de l'été 2008.

Outils de communication

- **un jeu de l'oie « Globe Trotter Percno »**

En complément des outils pédagogiques déjà réalisés dans le cadre du plan national de restauration du Vautour percnoptère (DVD percnoptère, diaporama, maquette grandeur réelle, oeuf cassable, marionnettes rapaces), et pour le compte du programme LIFE Vautour percnoptère Sud Est, un jeu de l'oie a été réalisé. Ce jeu, intitulé « Globe Trotter Percno », consiste à boucler un cycle de reproduction d'un couple de Vautours percnoptères en répondant à des questions et en évitant les pièges. C'est un jeu avec une dimension coopérative se déroulant sur un grand tapis souple au sol.

Ce jeu a fait l'objet d'un test au cours du projet pédagogique mené avec l'école d'Osse en Aspe (3 interventions réparties entre le GEOB et la LPO). Une validation scientifique des réponses apportées aux questions a été assurée par Erick Kobierzycki. Un exemplaire est disponible pour les acteurs pyrénéens sur simple demande auprès de la coordination percnoptère.

Pour information, les acteurs du LIFE Sud ont également conçu un dossier pédagogique sur le Vautour percnoptère qui s'inspire largement du dossier méthodologique de la malle CAP Gypaète. Ce dossier pédagogique peut être demandé à la coordination percnoptère.

Education à l'environnement

Il n'y pas eu cette année de projets pédagogiques financés par le programme de la LPO et mis en oeuvre par les structures du réseau Education Pyrénées Vivantes.

Un projet pédagogique a été mené par le GEOB et la LPO pour le compte de l'école d'Osse en Aspe suite à un contact avec une enseignante sur le salon dédié à l'environnement « Asphodèle » à Pau en novembre 2006. Ainsi 4 demi-journées ont été réalisées. En fin de projet, la classe a conçu un spectacle (décors, costumes, scénario, jeu de scène) pour le Printemps du percnoptère qui s'est déroulé à Sarrance les 28 et 29 avril. Près de 100 personnes ont assisté au spectacle sur le Vautour percnoptère. Cette classe a par ailleurs pu tester la maquette de jeu de l'oie « Globe trotter percno » avant la composition graphique et son impression.

La LPO Aude a effectué des interventions pédagogiques au collège de Couiza (exposition Vautour percnoptère + 4 interventions en classe), à l'école de Quillan (une intervention en classe), à l'école d'Axat et d'Espérasa (sortie terrain, diaporama et film sur les rapaces nécrophages), soit près de 130 scolaires sensibilisés. Lors de la journée départementale d'initiation à l'environnement, organisée par le GEODE et le conseil général de l'Aude qui s'est tenue à Lagrasses, 8 classes ont été sensibilisées sur le thème des rapaces nécrophages.

Formation

Le plan national de restauration du Vautour percnoptère prévoit de « *favoriser la formation et la sensibilisation des acteurs professionnels de la montagne (guides, accompagnateurs, grimpeurs,...)* ».

- **Mai et juin : Formation des gardiens de refuge.** En 2005 et 2006 les accompagnateurs en montagne avaient bénéficié de formation visant à une meilleure connaissance du milieu montagnard et l'acquisition de savoirs faire en pédagogie de l'environnement. En 2007, d'autres professionnels de la montagne, eux-mêmes relais d'informations auprès du public randonneur ou skieur de randonnée, ont bénéficié d'une formation. Il s'agit des gardiens de refuge. Ainsi, 50h de formation réparties entre mai et juin ont été dispensées en partenariat avec l'ANA, l'ARPE Midi-Pyrénées, la confédération des Réserves Naturelles Catalanes et l'association Estives pour le compte de l'association des gardiens de refuges de Pyrénées.

Il s'agissait de sensibiliser les stagiaires à la gestion durable des refuges, de leur donner des techniques d'animations pour la découverte de l'environnement autour du refuge et de leur apporter des connaissances sur l'environnement montagnard et notamment les principaux enjeux faune de chaque massif (rapaces, autres espèces emblématiques). Le partenariat avec l'association des gardiens de refuge des Pyrénées pourrait se consolider par l'organisation d'un événementiel estival autour des refuges.

- **1er juin: Formation des parapentistes à Moulis.** Dans le cadre de la négociation en cours avec l'Ecole Parapente Family et le Club, un projet de formation a été mis sur pied. Reconnaître les rapaces en vol, connaître la biologie des espèces (sensibilité et cycle de reproduction, statut de conservation, pouvoir interpréter quelques comportements...), disposer des outils nécessaires pour participer au suivi de reproduction (saisie d'une fiche spécifique pour les parapentistes par Internet) tels étaient les objectifs de cette soirée. Au total 20 pratiquants professionnels ou de loisirs du secteur ont assisté à cette formation/information. Elle se renouvellera en 2008.

Communication interne

- Le site Internet <http://percnoptere.lpo.fr> permet à tous les partenaires d'avoir de l'information sur les diverses actions menées dans le sud est et dans les Pyrénées dans le cadre du plan national de restauration. Il est périodiquement alimenté par des articles pyrénéens. Un site Internet spécifique aux actions du programme Pyrénées Vivantes devrait être mis en ligne au cours du premier semestre 2008. www.pourdespyreneesvivantes.com. Il permettra à tous les partenaires de disposer d'actualités tant sur les espèces que sur les actions de suivi, de conservation, de valorisation territoriale ou de communication et de télécharger divers documents.
- La lettre interne Percno Infos est parue une seule fois cette année. Il s'agit d'un triple numéro 7/8 et 9, téléchargeable sur <http://percnoptere.lpo.fr>.
- 2007 aura été l'année qui a permis de rencontrer sur leur territoire pyrénéen l'ensemble des structures partenaires du réseau de suivi et une grande partie de leurs observateurs. Cette visite a permis de présenter les résultats de reproduction de 2006, de répreciser certains points du protocole de suivi, de présenter les actions de conservations et de communication, de préciser les aspects financiers et d'envisager les perspectives pour la poursuite du plan national de restauration.
- Le 15 mars a eu lieu à Bugarach le comité de pilotage national du Vautour percnoptère. La DIREN Aquitaine assure la responsabilité de la mise en oeuvre du plan national de restauration pour l'ensemble du territoire national. Les bilans Pyrénées et Sud est ont été présentés. Fin 2007, la DIREN Aquitaine a initié la démarche d'évaluation de la mise en oeuvre du plan national de restauration. Un bureau d'études est chargé de cette évaluation.

Revue de Presse

Est paru un article dans le numéro 114 de Pyrénées Magazine sur les actions de la LPO et de ses partenaires sur le massif des Pyrénées. Les divers événementiels (week-end Percnoptère, l'Estivale du gypaète ou les Apéros du bestiaire pyrénéen) ont fait l'objet de divers articles de journaux ou émissions de radios.

Plus spécifiquement des articles sur le vautour percnoptère, sont parus:

- en décembre 2006 dans les Echos du Madres Coronat n° 8, le bulletin de liaison de la démarche Natura 2000 sur ce site mettant en avant le retour du Vautour percnoptère dans le département des Pyrénées-Orientales.
- en juin 2007, un dossier sur le Vautour percnoptère est paru dans la lettre de la Réserve Naturelle de Nyer.

- en mars 2007, un article sur le vautour percnoptère parait dans Les Echos des Gaves (de Lourdes à Gavarnie).

Diverses interventions radio (Fréquence Luz dans les Hautes-Pyrénées, radio Kultura au Pays Basque notamment) ont permis au cours de diverses émissions d'évoquer le Vautour percnoptère.